Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20260321-2026_3_02-DE

République Française
Département du Morbihan
Commune de Lanvénégen

2026-3-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/03/2026

L'an deux mille vingt-six le 21 mars à 11 heures, le conseil municipal de la Commune de LANVÉNÉGEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monique LE CREN, maire.
Date de convocation 17 mars 2026

Présents : MME Monique LE CREN ; Annie LE GOFF ; Stéphanie KERMARREC ; Josette LAMANDÉ ; Sabrina CROISSANT ; Josette LAMANDÉ ; Isabelle THÉON ; Sophie PERSONNE ; Catherine COLLIN
M. Christophe COMBEAU ; Michel DEBEIR ; Loïc POULHALEC ; Gaëtan PERCEBOIS ; Rolland ARMAND ; Adrien DENHEZ ; Romain PERRON

Secrétaire : Sabrina CROISSANT

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15

CRÉATION DES POSTES D'ADJOINTS

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-2 ;
Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger,
Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;
Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le maire,

Après délibération, le conseil municipal décide à unanimité de :

- APPROUVER la création de 4 postes d'adjoints au maire.

Pour extrait certifié conforme,
Le 21/03/2026
Le Maire,
Monique LE CREN

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20260321-2026_3_02-DE

